



Liège, le 7 août 2019

## **RAPPORT GENERAL D'INTERVENTION**

(art. 29 AR 27/3/1998 SEPP)

<b>OBJET :</b>	<b>Suivi de l'Inventaire Amiante</b> Arrêté royal du 16 mars 2006 (M.B. : 23/03/06)
<b>ENTREPRISE :</b>	<b>CLINIQUE SAINT-PIERRE</b> Avenue Reine Fabiola 9 1340 OTTIGNIES
<b>OFFRE DE SERVICE :</b>	2019/015891
<b>N° D’AFFILIATION :</b>	8003/1
<b>MEDECIN DU TRAVAIL :</b>	Dr BOVAL CESI Prévention & Protection asbl
<b>PARTICIPANTS :</b>	Ouvriers du service technique de la clinique Lydie SPITS, Conseillère en prévention niveau 1
<b>DATES VISITE :</b>	Le 17 juillet 2019
<b>RAPPORT RÉDIGÉ PAR :</b>	Lydie SPITS, Conseillère en prévention niveau 1 <a href="mailto:lydie.spits@cesi.be">lydie.spits@cesi.be</a>
<b>ANNEXE(S) :</b>	Liste des entreprises agréées pour l'enlèvement d'amiante Mesures générales lors de l'exposition à l'amiante lors de travaux
<b>DISTRIBUTION</b>	M. Daniel DEROY, Conseiller en prévention niveau 1 <a href="mailto:daniel.deroy@cspo.be">daniel.deroy@cspo.be</a> Dr. BOVAL, Médecin du travail CESI Prévention & Protection asbl

# **SOMMAIRE**

## **Contenu**

1. Introduction :.....	3
2. Matériel et méthode : .....	3
3. Échantillonnage : .....	3
4. Aperçu général : .....	4
5. Liste des locaux.....	4
6. Conclusions et priorités.....	31
7. Avis du conseiller en prévention compétent en matière de sécurité.....	34
8. Avis du conseiller en prévention médecin du travail .....	34
9. Annexes .....	35

## 1. Introduction :

A la demande de Monsieur Leroy, Conseiller en prévention interne, nous avons effectué une mise à jour de l'inventaire amiante effectué en 1998.

Cette mise à jour a été effectuée le 17 juillet 2019.

Lors de ces visites :

- D'une part, sur base de l'inventaire amiante existant et de la mise à jour de 2018, nous avons, conformément à la législation, vérifié l'état des matériaux contenant de l'amiante.
- D'autre part, quelques endroits contenant de l'amiante et repris dans la mise à jour de 2018 étaient sans accès possible. Ceci a été clairement indiqué dans le rapport. Afin de ne pas perturber les patients, les chambres n'ont pas été visitées ainsi que certaines salles de consultation.
- Les ailes rénovées, ainsi que celles actuellement en travaux, ont été signalées.

La remarque ci-dessous reste valable pour cette mise à jour :

- Tous les locaux ayant été déjà visités, précédemment ou lors de cette mise à jour, les lieux ne contenant pas d'amiante (les « RAS ») ont été retirés de cette mise à jour, avec l'accord de M. Clément, afin de ne garder que les locaux et lieux contenant des applications amiantées. Ceci donne un aperçu plus clair de la situation actuelle.

## 2. Matériel et méthode :

Inspection visuelle de l'état de l'asbeste ou des matériaux contenant de l'asbeste suivant les inventaires amiante réalisés en 1998 et 2009, ainsi que sur base de la mise à jour de 2018.

## 3. Échantillonnage :

Lors de cette visite, la prise de nouveaux échantillons n'a pas été nécessaire.

## 4. Aperçu général :

Lors des visites, plusieurs applications de type « fibrociment » contenant de l'amiante ou suspectées d'en contenir ont été rencontrées :

- les panneaux en façade,
- les tablettes de fenêtres aux étages -2 et -1,
- à l'étage -1 en radiologie, le recouvrement interne des puits de lumière,
- les conduits internes des cheminées des chaudières,
- dans la cabine haute-tension, les séparateurs,
- sur la toiture, un tuyau d'évacuation d'eau de pluie.

Certains calorifuges, dans la cave et dans les locaux techniques en toiture, contiennent de l'amiante.

D'autres applications sont présentes : l'habillage intérieur de certaines portes coupe-feu dans les locaux technique de la cage d'escalier 4.1. Par ailleurs, nous vous conseillons de vous renseigner au sujet des clapets coupe-feu dans les impostes des portes RF.

L'état visuel de ces différents matériaux est détaillé dans les fiches descriptives sises plus loin dans ce rapport. Nous attirons votre attention sur le fait que certaines applications demandent des actions rapides.

Quelques applications ont disparu ou ont été remplacées. Ceci est indiqué dans la liste des locaux visités, et les fiches descriptives leur correspondant ont évidemment été retirées.

## 5. Liste des locaux

Seules les ailes 100 à 400 ont faits l'objet d'une visite car la clinique dispose d'une attestation de l'architecte certifiant que les autres ailes sont dépourvues d'amiante. Par conséquent, les locaux n'ont pas été visités lors de cette mise à jour.

L'extension de l'aile 400 avec la nouvelle médecine nucléaire et la sénologie n'a pas été visitée non plus car, selon vos renseignements, l'extension est dépourvue d'amiante.

Il est à noter que l'appellation des locaux a été complètement modifiée depuis la mise à jour de 2015. Le repérage des locaux a à nouveau été modifié par rapport à la mise à jour de 2018. Chaque local porte un numéro d'identification. Ce numéro d'identification n'est pas visible sur place mais il se trouve dans les plans qui nous ont été fournis par M. LEROY. Nous tenons à souligner que les plans ne sont pas toujours à jour, il est donc possible que certains locaux portent le même numéro ou plusieurs numéros. Vous trouverez dans le tableau avec la liste des locaux la nouvelle appellation des locaux basée sur l'identification avec les plans. Lorsqu'il a été possible de le faire, vous trouverez également une correspondance avec l'ancienne appellation.

**I. Extérieur du bâtiment**

		<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
	Façades	Panneaux en-dessous des fenêtres en fibrociment contenant de l'amiante : les panneaux ont été repeints en 2017/2018 et il n'y a plus de dégradation visible	B11	1a

**II. Intérieur du bâtiment**

<b>Local</b>	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Cage d'escalier aile 400 -2 -> -1 -1 -> +5	1 Tablette de fenêtre en amiante-ciment RAS	B1	2
Cage d'escalier aile 200/400 -1 -> 0 0 -> +5	2 tablettes de fenêtre en amiante-ciment RAS	B1	2
Ascenseurs 1 / 2	Selon vos renseignements, les ascenseurs ne contiennent pas d'amiante.	/	/
Ascenseurs 10 / 11	Selon vos renseignements, les portes contenant de l'amiante ont été remplacées.	/	/
Les revêtements de sol et les faux-plafonds	Selon vos renseignements, ces matériaux ne contiennent pas d'amiante.	/	/
Anciens clapets coupe-feu dans les impostes des portes coupe-feu	Selon vos renseignements, ces clapets sont en amiante.	/	/

**a. Niveau -2**

<b>Aile</b>	<b>Local</b> (ancien nom)	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Aile 100	Aile 100	RAS	/	/
Aile 200	Aile 200	RAS	/	/
<b>Aile 300</b>				
Aile 300	U2303 Bureau Cofely	Une tablette de fenêtre en amiantement	B1	2
Aile 300	U2304 TGBT 3	Une tablette de fenêtre en amiantement peinte	B1	2
Aile 300	U2305 Pompes à vide	Deux tablettes de fenêtre en amiantement (cachées)	B1	2
Aile 300	U2306 Chaufferie	14 tablettes de fenêtre en amiantement (certaines non vues, fenêtres recouvertes de panneaux de contreplaqué)	B1	2
		Tuyauteries en amiantement – peinture encapsulant <b>D'après les informations du service technique, ces tuyauteries ont été enlevées en 2016 A VERIFIER</b>	/	
Aile 300	U2307 Cogénération	Une tablette de fenêtre en amiantement cachée derrière une plaque de métal	B1	2
Aile 300	U2308 Compteurs d'eau	Deux tablettes de fenêtre en amiantement	B1	2
Aile 300	U2309 Chaudière gaz	Une tablette de fenêtre en amiantement (peinte)	B1	2
Aile 300	U2310 Conduit incinérateur	Joint d'incinérateur analysé en 1992 RAS	/	/
Aile 300	U2311 TGBT2 et 5	RAS	/	/
	U2311 Cabine haute tension	Panneaux des séparateurs du mur du fond en amiante (5)	/	3
Aile 300	U2312 TGBT 1	Une tablette de fenêtre en amiantement peinte	B1	2

<b>Aile 400</b>				
Aile 400	U2402 Auto-valet	8 tablettes de fenêtre en amiante-ciment	B1	2
Aile 400	U2403 Réserve boutique	4 tablettes de fenêtre en amiante-ciment	B1	2
Aile 400	U2404 Local syndicat	2 tablettes de fenêtre en amiante-ciment	B1	2
Aile 400	U2415TC Sous station	Calorifuge – contient de l'amiante <b>Enlevé</b>	/	4
Aile 400	U2413TC Local technique à coté de la cage d'escalier 4.1	Habillage de porte	B9	6

**b. Niveau -1**

<b>Aile et route</b>	<b>Local</b> (nouveau nom)	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Aile 100	/	RAS	/	/
<b>Aile 200</b>				
Aile 200 Route 725	U12R025 Accueil – guichet radiologie	Parois intérieures en glasal (porte) <b>2018 : présence de trous à recouvrir d'une peinture encapsulante</b> <b>2019 : Porte cachée par une armoire</b>	A6	1b
		3 Parois intérieures en glasal (sous fenêtre)	A6	1b
Aile 200 Route 730	U12R008 Bureau échographie	2 Parois intérieures en glasal visibles 4 Parois intérieures en glasal cachées	A6	1b
Aile 200 Route 730	U12R85 / 126 Couloirs Radiologie	Recouvrement interne des puits de lumière en amiante-ciment, recouverts d'une peinture encapsulante	A1	5
Aile 200 Route 730	U12R093 ET 131 Couloirs Radiologie	RAS	/	/
Aile 200 Route 730	U12R036 Couloir Radiologie	Recouvrement interne des puits de lumière en amiante-ciment, recouverts d'une peinture encapsulante : <b>présence de dégradations sur un des puits</b>	A1	5

<b>Aile 300</b>				
Aile 300 Route 465-470	U1312	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1313	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1314	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1315	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1338 Sanitaire	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1307 Couloir	8 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1320	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1301 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1345	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1346	1 Parois intérieure en glasal masquée	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1349	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1328	1 Parois intérieure en glasal 1 Parois intérieure en glasal masquée	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1330	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1331	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1332	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1333	1 Parois intérieure en glasal masquée	A6	1b
Aile 300 Route 465-470	U1334	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b



<b>Aile 400</b>				
Aile 400 Route 685-699	U1420 Dialyse Salle H	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 685-699	U1401 Consultation	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 685-699	U1402 Bureau néphrologie	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 685-699	U1404 Privé	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 685-699	U1416 Dialyse Salle C	<b>2 Parois intérieures en glasal dont une avec un coup à réparer</b>	A6	1b
Aile 400 Route 685-699	U1418 Dialyse Salle C	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 690	U1414 Salle de dialyse centre	6 Parois inférieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 690	U1415 Salle de dialyse centre	4 Parois inférieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 690	U1413 Réserve	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1412 Bureau Dr Lemaire	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1411 Bureau néphrologie	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1410 Cuisine	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1409 Utility	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1408 Bureau Dr Jamez	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1407 Bureau Dr Wautier	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 692	U1406 Bureau polyvalent	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b

Aile 400 Route 692	U1405 Secrétariat I 09 58/59	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400	U1417TC Local technique à côté de la cage d'escalier 4.1	<b>Habillage de porte : enlevé</b>	B9	6

**c. Niveau 0**

Les locaux de consultation étaient occupés, il n'a pas été possible de visiter tous les locaux du rez-de-chaussée. Le présent tableau reprend les locaux visités et la liste des locaux des inventaires précédents.

<b>Aile et route</b>	<b>Local (nouveau nom)</b>	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
<b>Aile 100</b>				
Aile 100 Route 70	0103	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0104	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0105	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0106	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0107	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0108	2 Parois intérieures en glasal masquées / ! \ le 5/12/2018 un coup dans un des panneaux avait été signalé	A6	1b
Aile 100 Route 70	0109	2 Parois intérieures en glasal masquées / ! \ le 5/12/2018 un coup dans un des panneaux avait été signalé	A6	1b
Aile 100 Route 70	0123 Serveurs	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 70	0114 Local informatique	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 70	0111	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0115	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b

Aile 100 Route 70	0116	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0117	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	0118	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	Cabine 3	2 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 100 Route 70	Salle d'attente	4 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
<b>Aile 200</b>				
Aile 200	0201 Hall d'entrée	2x3 impostes en glasal au-dessus des fenêtres	A6	1b
Aile 200	0215-0217 et 0228 à 0230 Bureaux en façade	Parois intérieures en glasal : <b>Enlevées</b>	A6	1b
Aile 200	0207	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 200	0221	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 200	0222	1 Parois inférieure en glasal	A6	1b
Aile 200	0223	2 Parois inférieure en glasal (non vue)	A6	1b
<b>Aile 300</b>				
Aile 300 Route 16b	0301	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 17b	0302	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 18	0303	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300	0304	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300	0306	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300	0307	3 Parois intérieures en glasal 1 Parois intérieure en glasal masquée	A6	1b
Aile 300	0309	4 Parois intérieures en glasal masquées	A6	1b
Aile 300	0310	Local fermé – non visité	/	/
Aile 300	0311	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300	0313	Local occupé – non visité	/	/
Aile 300	0314	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 20	0315 Secrétariat	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b

Aile 300 Route 19	0316	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 300 Route 16a	0317	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 400</b>				
Aile 400 Route 525-549	0401 I 09 14	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0402 I 09 13	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0403 I 09 12	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0405 I 09 11	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0406 I 09 10	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0407 I 09 09	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0408 I 09 08	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0409 I 09 07	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0410 I 09 06	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0411 I 09 05	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0412 I 09 04	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0413 I 09 03	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0414 I 09 00	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0415 I 08 97	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0416 I 08 96	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0417 I 08 93	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0418 I 08 92	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0419 I 08 88	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b

Aile 400 Route 525-549	0420 I 08 84	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0421 I 08 83	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0422 I 08 82	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 525-549	0423 I 08 82	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400	0424	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400	0401QU	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400	0400	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400	0417TC Local technique à coté de la cage d'escalier 4.1	<b>Habillage de porte : Enlevé</b>	B9	6

d. Niveau +1

L'ensemble du niveau a été rénové, les parois en glasal présentes sont entièrement cachées et inaccessibles.

Afin de ne pas déranger les patients, les chambres n'ont pas été visitées, ni lors de l'inventaire de base, ni lors de la mise à jour. Toutes les chambres sont similaires. Elles ont en principe toutes des parois intérieures en amiante-ciment, sauf pour les ailes rénovées ou elles sont entièrement cachées.

Aile 400	1417TC Local technique à coté de la cage d'escalier 4.1	Habillage de porte – Non visité	B9	6
----------	--	---------------------------------	----	---

e. Niveau +2

Afin de ne pas déranger les patients, les chambres n'ont pas été visitées, ni lors de l'inventaire de base, ni lors de la mise à jour. Toutes les chambres sont similaires. Elles ont en principe toutes des parois intérieures en amiante-ciment, sauf pour les ailes rénovées ou elles sont entièrement cachées.

<b>Aile et route</b>	<b>Local</b> (nouveau nom)	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Aile 100 Route 150-159	2101PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 150-159	2101PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 150-159	2101US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 150-159	2100 Fond du couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 200</b>				
Aile 200 Route 190-199	2203PI Kanban	Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 190-199	2203PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 190-199	2202US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal <b>La parois présente un léger éclat qu'il faut réparer</b>	A6	1b
Aile 200 Route 190-199	2207SE Bureau recherche	Parois intérieures en glasal – Non visité	A6	1b
Aile 200 Route 190-199	2208SE Bureau recherche	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
<b>Aile 300</b>				
Aile 300 Route 170-179	2302PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 170-179	2302PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 170-179	2301US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 170-179	2300 Fond du couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b

<b>Aile 400</b>				
Aile 400 Route 585-199	2401	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2401US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2402PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2402PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2402SP Salle Bien-être	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2403	<b>1 Parois intérieure en glasal avec un coup à réparer</b>	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2403SD Séjour	3 Parois intérieures en glasal <b>1 Parois intérieure en glasal fissurée à réparer</b>	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2405	<b>1 Parois intérieure en glasal avec un trou à réparer</b>	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2404 Kiné	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 585-199	2400 Couloir	Parois intérieures en glasal : <b>Enlevée</b>	A6	1b
Aile 400	2416TP Local technique à côté de la cage d'escalier 4.1	<b>Habillage de porte très dégradé</b>	B9	6

Niveau +3

Afin de ne pas déranger les patients, les chambres n'ont pas été visitées, ni lors de l'inventaire de base, ni lors de la mise à jour. Toutes les chambres sont similaires. Elles ont en principe toutes des parois intérieures en amiante-ciment, sauf pour les ailes rénovées ou elles sont entièrement cachées.

<b>Aile et route</b>	<b>Local (nouveau nom)</b>	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Aile 100 Route 200-209	3100 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 200-209	3101PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 200-209	3101PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 200-209	3102US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 200</b>				
Aile 200 Route 240-249	3202PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 240-249	3202PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 240-249	3203US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 300</b>				
Aile 300 Route 220-229	3300 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 220-229	3302PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 220-229	3302PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 220-229	3302PI Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 400</b>				
Aile 400 Route 600-624	3403SE EEG	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 600-624	3403BR	3 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 600-624	3402br Secrétariat	2 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 600-624	3401PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b



Aile 400 Route 600-624	3401PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 600-624	3402US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 600-624	3400 Couloir	Parois intérieures en glasal : <b>Enlevée</b>	A6	1b
Aile 400	3417TC Local technique à coté de la cage d'escalier 4.1	Habillage de porte	B9	6

f. Niveau +4

Afin de ne pas déranger les patients, les chambres n'ont pas été visitées, ni lors de l'inventaire de base, ni lors de la mise à jour. Toutes les chambres sont similaires. Elles ont en principe toutes des parois intérieures en amiante-ciment, sauf pour les ailes rénovées ou elles sont entièrement cachées.

<b>Aile et route</b>	<b>Local</b> (nouveau nom)	<b>Application</b>	<b>Éch.</b>	<b>Fiche</b>
Aile 100 Route 250-259	4102PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 250-259	4102PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 250-259	4101US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 100 Route 250-259	4100 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 200</b>				
Aile 200 Route 290-299	4202PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 290-299	4202PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 200 Route 290-299	4203US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b

<b>Aile 300</b>				
Aile 300 Route 270-279	4302PI Kanban	<b>1 Parois intérieure en glasal présentant un éclat</b>	A6	1b
Aile 300 Route 270-279	4302PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 270-279	4301US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 300 Route 270-279	4300 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
<b>Aile 400</b>				
Aile 400 Route 625-649	4404ER Salle ergo 1	6 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 625-649	4403RV Salle ergo 2	5 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 625-649	4401PI Kanban	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 625-649	4401PI Unité de soin	4 Parois intérieures en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 625-649	4402US Utility sale	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400 Route 625-649	4400 Couloir	1 Parois intérieure en glasal	A6	1b
Aile 400	Local technique à côté de la cage d'escalier 4.1	Habillage de porte	B9	6

g. Niveau +5

L'ensemble du niveau a été rénové, les parois en glasal présentes sont entièrement cachées et inaccessibles.

Aile 400	4527TC Local technique à côté de la cage d'escalier 4.1	Habillage de porte : <b>enlevé</b>	B9	6
----------	--	------------------------------------	----	---

h. Toiture

Nous ne sommes pas allés sur la toiture, voici les données du rapport précédent.

<b>Bâtiment accès depuis +5</b>				
<b>Toit</b>	I 23 1, I 23 2, I 23 3	Conduite descente d'eau de pluie en amiante-ciment (peinte en gris)		7
<b>2<sup>ème</sup> bâtiment sur toiture</b>				
	I 22 1- I 22 4	Calorifuges (récents) : <b>ne contiennent pas d'amiante</b>		8
	Couloir menant aux locaux I 22 1-4	Calorifuges : <b>ne contiennent pas d'amiante</b>		9
	I 22 7	Pas d'accès		
	I 22 8	Pas d'accès		
<b>3<sup>ème</sup> bâtiment sur toiture</b>				
<b>RAS</b>				
	<b>Cheminée chauffage/incinérateur</b>			10

FICHE N°1a

Application : Panneaux de façade en amiante ciment



Échantillon n°: A6 et B11

(voir rapport Fibrecount de l'inventaire originale du 29 juillet 1998 et du 1<sup>er</sup> octobre 1998)

Chrysotile

Amosite

Crocidolite

11-25%

Surface du matériau

Faible

Moyenne

Importante

État du matériau

Bon état

Situation actuelle

Fixé

Encapsulé

Diffusion potentielle

Aucune

Faible

Importante

Risque de détérioration

Faible (sauf dégradation volontaire)

Moyen

Important

Exposition

Aucune

Possible

Personnel technique

Possible lors de travaux

Certaine lors de travaux

Action

Inspection périodique

Fixation

Encapsulation

Enlèvement

Firme agréée

Degré d'urgence

Aucun

À court terme

Avant de futurs travaux

Remarques :

Les panneaux extérieurs ont été peints depuis la dernière mise à jour. Nous avons eu comme information que les panneaux dégradés avaient été réparés ou remplacés lors de ce rafraîchissement.

Recommandations :

- Ne pas détériorer (scier, trouser, mettre des punaises,...).
- Lors de travaux, vous veillerez à les démonter sans les briser, à les stocker et à les éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur.
- Avertir les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec le matériau et donner les consignes adéquates.
- Fixer les panneaux abîmés à l'aide d'une peinture adéquate (voir annexe).

## FICHE N°1b

Application : Parois intérieures en glasal

### Etat du matériau :

Seules les dégradations majeurs sont reprises ci-dessous pour les matériaux qu'il a été possible d'examiner (voir liste des locaux).

- Aile 200, niveau -1, accueil/guichet radiologie, U12R025 : la parois intérieure de la porte fenêtre présentait des dégradations en 2018. Lors de la visite de 2019, une armoire métallique était devant la porte, il n'a pas été possible de voir si les réparations ont été faites.
- Aile 400, niveau -1, dialyse salle C, U1416 : une parois présente un coup important qu'il faut réparer.
- Aile 200, niveau 2, Utility sale, 2202US : la parois présente un léger éclat qu'il faut réparer / fixer.
- Aile 400, niveau 2, local 2405 : la parois présente un trou qu'il faut réparer.
- Aile 400, niveau 2, local 2403 : la parois présente un coup qu'il faut réparer.
- Aile 400, niveau 2, séjour, 2403SD : la parois est fissurée. Il faut la réparer ou la remplacer
- Aile 300, niveau 4, kanban, 4302PI : la parois présente un éclat qu'il faut réparer.

### Recommandations :

- Ne pas détériorer (scier, trouser, mettre des punaises,...).
- Lors de travaux, vous veillerez à les démonter sans les briser, à les stocker et à les éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur.
- Avertir les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec le matériau et donner les consignes adéquates.
- Fixer les panneaux abimés à l'aide d'une peinture adéquate (voir annexe).

FICHE N°2

Tablettes de fenêtre en fibrociment amianté  
Locaux : voir liste des locaux

Échantillon n°: B1

(voir rapport Fibrecount de l'inventaire originale du 29 juillet 1998)

Chrysotile

Amosite

Crocidolite

1-10%

11-25%

26-100%

Surface du matériau

Faible

Moyenne

Importante

État du matériau

Bon état

Occupation du local

Faible

Moyenne

Importante

Diffusion potentielle

Aucune

Faible

Importante

Risque de détérioration

Faible (sauf dégradation volontaire)

Moyen

Important

Exposition

Aucune

Possible

Personnel technique

Possible lors de travaux

Certaine lors de travaux

Action

Inspection périodique

Fixation

Encapsulation

Enlèvement

Firme agréée

Degré d'urgence

Aucun

À court terme

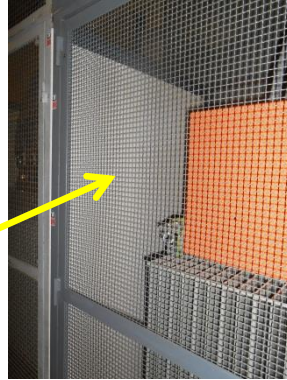
Avant de futurs travaux

Recommandations :

- Ne pas détériorer (scier, trouser,...).
- Lors de travaux, vous veillerez à les démonter sans les briser, à les stocker et à les éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur.
- Avertir les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec le matériau et donner les consignes adéquates.
- Fixer des tablettes qui se casseraient à l'aide d'une peinture adéquate (voir annexe).

# FICHE N°3

Application : Séparateur de la cabine, suspecté d'être en amiante-ciment  
Local : niveau -2, cabine haute tension



Pas de prise de matériau

Surface du matériau

- Faible  
 Moyenne  
 Importante

État du matériau

- Bon  
 Légèrement dégradé  
 Fortement dégradé

Situation actuelle

- Fixé  
 Encapsulé

Occupation du local

- Très faible  
 Moyenne  
 Importante

Diffusion potentielle

- Aucune  
 Faible  
 Importante

Risque de détérioration

- Très faible (sauf dégradation volontaire)  
 Moyen  
 Important

Exposition

- Aucune  
 Possible  
 Personnel technique  
 Possible lors de travaux  
 Certaine lors de travaux

Action

- Inspection périodique  
 Fixation  
 Encapsulation  
 Enlèvement  
 Firme agréée

Degré d'urgence

- Aucun  
 À court terme  
 Avant de futurs travaux

Recommandations :

- Informer les travailleurs de l'éventuelle présence de fibres d'amiante.  
(Informez les travailleurs quant à la non dangerosité du matériau. En effet, si celui-ci est en parfait état, il n'y a pas de possibilité que des fibres d'amiante soient mises en suspension dans l'atmosphère ambiante)
- Ne pas détériorer (scier, trouser, sabler, nettoyer à haute pression,...).
- Lors de travaux, démonter sans briser, stocker et éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur (ou échantillonner, afin de ne pas prendre ces précautions si elles ne sont pas nécessaires – dans le cas d'un échantillon négatif-).

**FICHE N°4**

Local : niveau -2 – Aile 400 – chaufferie sous-station aile 4 (I22)  
Application : Calorifuge (plâtre)

D'après les informations données lors de la mise à jour, le calorifuge a été enlevé par une entreprise agréée.



<b>FICHE N°5</b>	Locaux : Niveau -1 : Puits de lumière dans le couloir radiologie, 08/D/51 Application : Puits de lumière en amiante-ciment
------------------	---



Échantillon n°: A1 (voir rapport Fibrecount de l'inventaire originale du 1 <sup>er</sup> octobre 1998)	<input checked="" type="checkbox"/> Chrysotile	(11-25%)
	<input type="checkbox"/> Amosite	
	<input checked="" type="checkbox"/> Crocidolite	(11-25%)

<b>Surface du matériau</b> <input type="checkbox"/> Faible <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Importante	<b>État du matériau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input checked="" type="checkbox"/> Légèrement dégradé en U12R25 <input type="checkbox"/> Fortement dégradé	<b>Situation actuelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> Fixé (peinture) <input type="checkbox"/> Encapsulé
<b>Occupation du local</b> <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input checked="" type="checkbox"/> Importante	<b>Diffusion potentielle</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Importante	<b>Risque de détérioration</b> <input checked="" type="checkbox"/> Faible (sauf dégradation volontaire) <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Important
<b>Exposition</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Possible <input type="checkbox"/> Personnel technique <input checked="" type="checkbox"/> Possible lors de travaux <input type="checkbox"/> Certaine lors de travaux	<b>Action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Inspection périodique <input checked="" type="checkbox"/> Fixation en U12R25 <input type="checkbox"/> Encapsulation <input type="checkbox"/> Enlèvement <input type="checkbox"/> Firme agréée	<b>Degré d'urgence</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> À court terme <input type="checkbox"/> Avant de futurs travaux

<b>Recommandations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas détériorer (scier, trouser,...).</li> <li>• Lors de travaux, vous veillerez à les démonter sans les briser, à les stocker et à les éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur.</li> <li>• Avertir les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec le matériau et donner les consignes adéquates.</li> </ul> <p><b>Aile 200, niveau -1, couloir radiologie, U12R036 : les puits de lumière présentent des dégradations qu'il faut réparer (fixer avec un enduit/peinture).</b></p>
---

<b>FICHE N°6</b>	Application : Carton (habillage intérieur de la porte) Locaux : voir liste des locaux
------------------	--



Échantillon n°: B9 (voir rapport Fibrecount de l'inventaire originale du 29 juillet 1998)	<input checked="" type="checkbox"/> Chrysotile	<input type="checkbox"/> 1-10%
	<input type="checkbox"/> Amosite	<input checked="" type="checkbox"/> 11-25%
	<input type="checkbox"/> Crocidolite	<input type="checkbox"/> 26-100%

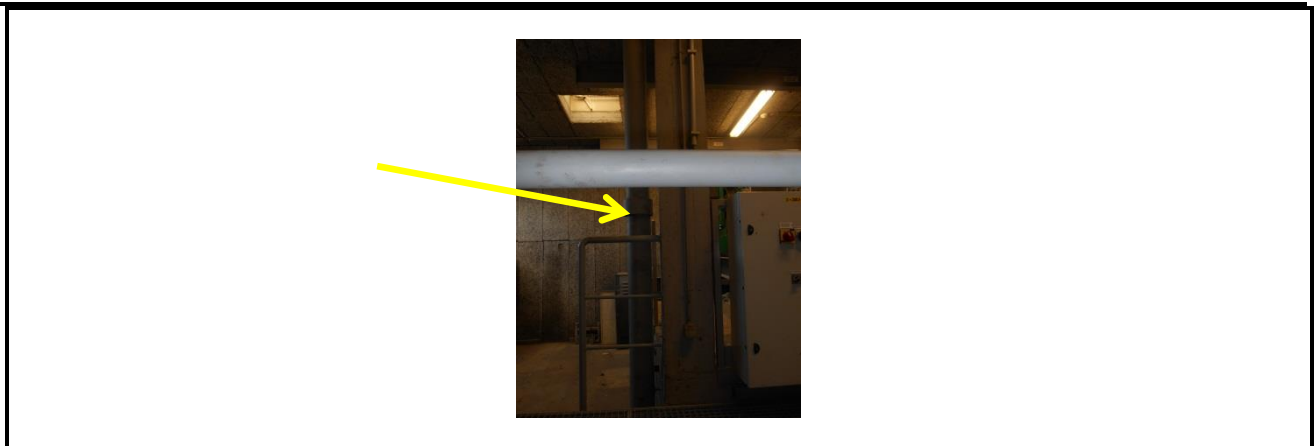
<b>Surface du matériau</b> <input type="checkbox"/> Faible <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Importante	<b>État du matériau</b> <input type="checkbox"/> Bon <input checked="" type="checkbox"/> Dégradé <input checked="" type="checkbox"/> Fortement dégradé (+2)	<b>Situation actuelle</b> <input type="checkbox"/> Fixé <input type="checkbox"/> Encapsulé
<b>Occupation du local</b> <input checked="" type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Importante	<b>Diffusion potentielle</b> <input type="checkbox"/> Aucune <input checked="" type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Importante	<b>Risque de détérioration</b> <input checked="" type="checkbox"/> Faible (sauf dégradation volontaire) <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Important
<b>Exposition</b> <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Possible <input checked="" type="checkbox"/> Personnel technique <input type="checkbox"/> Possible lors de travaux <input checked="" type="checkbox"/> Certaine lors de travaux	<b>Action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Inspection périodique <input checked="" type="checkbox"/> Fixation <input type="checkbox"/> Encapsulation <input checked="" type="checkbox"/> Enlèvement <input type="checkbox"/> Firme agréée	<b>Degré d'urgence</b> <input type="checkbox"/> Aucun <input checked="" type="checkbox"/> À court terme <input type="checkbox"/> Avant de futurs travaux

**Recommandations du rapport précédent :**

- Informer les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec le matériau de la présence d'amiante et donner les consignes utiles.
- Rappeler la présence d'amiante à l'aide du pictogramme adéquat.
- Idéalement, il faut retirer et éliminer les portes suivant la méthode de traitement simple. A défaut, il est possible de fixer l'habillage avec un enduit fixant.
- Le stockage contre les portes doit être interdit (voir au +3).
- L'habillage de la porte au -1 a été arraché. Dans ce cas, il faut agir rapidement en enlevant la porte.
- Il n'a pas été possible d'entrer dans le local au -2, en cas de présence de l'habillage, il faut appliquer les mêmes mesures.

**Aile 400, niveau 2, local technique 2416TC : habillage de porte très dégradé à enlever**

<b>FICHE N°7</b>	Toiture – I 23 1-3 Application : Descende d'eau de pluie suspectée d'être en fibrociment amianté
------------------	---



Pas de prise d'échantillon

<b>Surface du matériau</b> <input type="checkbox"/> Faible <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Importante	<b>État du matériau</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Dégradé <input type="checkbox"/> Fortement dégradé	<b>Situation actuelle</b> <input checked="" type="checkbox"/> Fixé (peinte) <input type="checkbox"/> Encapsulé
---	--	--

<b>Occupation du local</b> <input checked="" type="checkbox"/> Très faible <input type="checkbox"/> Moyenne <input type="checkbox"/> Importante	<b>Diffusion potentielle</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Importante	<b>Risque de détérioration</b> <input checked="" type="checkbox"/> Faible (sauf dégradation volontaire) <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Important
--	--	--

<b>Exposition</b> <input type="checkbox"/> Aucune <input type="checkbox"/> Possible <input type="checkbox"/> Personnel technique <input checked="" type="checkbox"/> Possible lors de travaux <input type="checkbox"/> Certaine lors de travaux	<b>Action</b> <input checked="" type="checkbox"/> Inspection périodique <input type="checkbox"/> Fixation <input type="checkbox"/> Encapsulation <input type="checkbox"/> Enlèvement <input type="checkbox"/> Firme agréée	<b>Degré d'urgence</b> <input checked="" type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/> À court terme <input type="checkbox"/> Avant de futurs travaux
--	---	---

Recommandations :

- Informer les travailleurs de l'éventuelle présence de fibres d'amiante.  
(Informez les travailleurs quant à la non dangerosité du matériau. En effet, si celui-ci est en parfait état, il n'y a pas de possibilité que des fibres d'amiante soient mises en suspension dans l'atmosphère ambiante)
- Ne pas détériorer (scier, trouser, sabler, nettoyer à haute pression,...).
- Lors de travaux, démonter sans briser, stocker et éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur (ou échantillonner, afin de ne pas prendre ces précautions si elles ne sont pas nécessaires –dans le cas d'un échantillon négatif-).

FICHE N°8

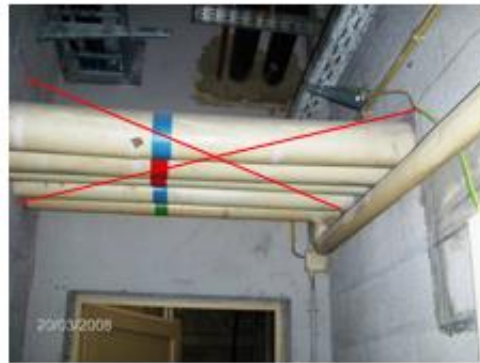
Toiture –locaux I 22 1 et I 22 4  
Application : Calorifuges récents (*Non observés*)



Application en mousse ne contenant pas d'amiante

FICHE N°9

Local : Toiture – couloir menant aux locaux I 22 1-4  
Application : Calorifuges en plâtre (*Non observés*)



Application en laine de verre ou de roche ne contenant pas d'amiante

# FICHE N°10

Toiture – Cheminée chauffage / incinérateur  
 Application : Conduits d'évacuation suspectés d'être en amiante-ciment



Pas de prise d'échantillon

Surface du matériau

- Faible
- Moyenne
- Importante

État du matériau

- Bon
- Dégradé
- Fortement dégradé

Situation actuelle

- Fixé
- Encapsulé

Diffusion potentielle

- Aucune
- Faible
- Importante

Risque de détérioration

- Faible (sauf dégradation volontaire)
- Moyen
- Important

Exposition

- Aucune
- Possible
- Personnel technique
- Possible lors de travaux
- Certaine lors de travaux

Action

- Inspection périodique
- Fixation
- Encapsulation
- Enlèvement
- Firme agréé

Degré d'urgence

- Aucun
- À court terme
- Avant de futurs travaux

Recommandations :

- Informer les travailleurs de l'éventuelle présence de fibres d'amiante.  
 (Informer les travailleurs quant à la non dangerosité du matériau. En effet, si celui-ci est en parfait état, il n'y a pas de possibilité que des fibres d'amiante soient mises en suspension dans l'atmosphère ambiante)
- Ne pas détériorer (scier, trouser, sabler, nettoyer à haute pression,...).
- Lors de travaux, démonter sans briser, stocker et éliminer en respectant la législation environnementale locale en vigueur (ou échantillonner, afin de ne pas prendre ces précautions si elles ne sont pas nécessaires – dans le cas d'un échantillon négatif-).

## 6. Conclusions et priorités

La première étape du programme de gestion de l'amiante est effectuée et constitue l'inspection visuelle de l'état de l'asbeste ou des matériaux contenant de l'asbeste que nous venons de réaliser. L'étape suivante consiste à prendre des mesures à appliquer aux endroits détériorés comme explicité ci-dessus.

### Pour rappel : Mesures à prendre :

Établir un programme de gestion qui reprendra les mesures à prendre afin de maintenir à des niveaux aussi bas que possible l'exposition aux fibres d'asbeste des travailleurs. Ce programme de gestion comprendra au moins les points suivants :

- Signaler (si ce n'est déjà fait) les matériaux contenant de l'amiante au moyen du pictogramme suivant :



- Remplacer les pictogrammes manquants ou abîmés.
- Réévaluer régulièrement par inspection visuelle, au moins une fois l'an, l'état de l'asbeste ou des matériaux contenant de l'asbeste et prendre les actions nécessaires.
- Avertir les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec les matériaux repris ci-dessus dans l'inventaire et donner les consignes adéquates.

- **Applications de type fibrociment**

Plusieurs applications sont de type amiante-ciment ou suspectées de l'être:

- les panneaux en façade,
- les tablettes de fenêtres aux étages -2 et -1,
- à l'étage -1 en radiologie, le recouvrement interne des puits de lumière,
- dans la cabine haute-tension, les séparateurs,
- sur la toiture, un tuyau d'évacuation d'eau de pluie.

Plusieurs panneaux sont abîmés. Nous vous conseillons *de les peindre afin de bien fixer les poussières qui émaneraient des dommages*. Si les autres applications venaient à être détériorées, nous vous recommandons de procéder comme décrit ci-avant.

En cas de nécessité, ces éléments pourront être enlevés par vos soins moyennant les règles suivantes :

- Ils sont encore en bon état, non fixés par clous, colle, vis
- Interdiction de casser, perforer, scier, meuler, nettoyer à haute pression (Karcher) ou au moyen de projection à sec.
- De manière générale, interdiction d'en faire de la poussière.
- Effectuer de préférence le travail « à l'humide ».
- Les travailleurs porteront :
  - Un masque anti-poussières de type FFP3 ou un demi masque avec filtre anti-poussières P3,
  - Une salopette jetable,
  - Des gants.

Ces éléments seront stockés et éliminés en se conformant à la législation locale en vigueur en matière de déchets dangereux.

- **Autres applications (habillage intérieur de certaines portes)**

Nous vous conseillons de fixer les endroits abîmés à l'aide d'une peinture adéquate.



Un programme de gestion du risque d'amiante doit être élaboré.

L'objectif de ce programme consiste à maintenir aussi basse que possible l'exposition aux fibres d'amiante des travailleurs qui appartiennent ou non à l'entreprise.

Le contenu de ce programme de gestion dépend fortement de la complexité de la situation. Ainsi, la présence d'amiante-ciment (ex : plaques en « Eternit ») en bon état à un endroit pratiquement inaccessible mènera à un programme de gestion simple. Un même matériau appliqué à des lieux facilement accessibles où des dommages sont possibles en cas d'utilisation normale requiert un programme considérablement élargi.

Le programme de gestion doit clairement faire ressortir :

- Ce que l'on va faire du matériau contenant de l'amiante (va-t-on le laisser intouché, le fixer, l'encapsuler ou le retirer);
- Comment l'exposition des travailleurs aux fibres d'amiante est maintenue la plus basse possible.

Ce programme de gestion comportera trois points:

- L'évaluation régulière de l'état de l'amiante;
- Les mesures de prévention à mettre en œuvre;
- Les mesures à prendre avec une planification de travail concordante.

***Il est nécessaire de réaliser une évaluation annuelle de l'état de l'amiante et des matériaux contenant de l'amiante (suivi de l'inventaire amiante).*** Celle-ci consistera en une inspection visuelle.

Dans ce cas de figure, deux situations peuvent se présenter :

- Les matériaux sont en bon état, ils ne sont pas endommagés, il est très improbable qu'ils puissent être endommagés, et ils ne seront pas touchés.

Par conséquent, dans des conditions normales, aucune fibre d'amiante ne peut être libérée et dispersée dans l'air. Dans ce cas, des mesures de prévention générales suffisent.

- Les matériaux sont soit en mauvais état, ils sont altérés, soit ils peuvent être endommagés (en raison ou non des travaux qui y seront réalisés) et il existe un risque non négligeable que des fibres soient libérées dans l'atmosphère du lieu de travail.

Dans ce cas, des mesures de prévention particulières à court ou à moyen terme doivent être prises concernant le matériau contenant de l'amiante. L'inventaire sera ensuite adapté à la nouvelle situation

Lydie Spits  
Conseillère en Prévention niveau I

## 7. Avis du conseiller en prévention compétent en matière de sécurité

Voir les conclusions de ce même rapport.

## 8. Avis du conseiller en prévention médecin du travail

L'avis du Conseiller en prévention médecin du travail est requis :

- Sur **le programme de gestion** (Art 13 - AR. 16.03.06 ) mis en place par l'employeur : pratiquer un inventaire, planifier les actions ( évaluation régulière de l'état de l'amiante par une inspection visuelle, les mesures de prévention à mettre en œuvre, les mesures prises là où l'amiante est en mauvais état ou est susceptible d'être détériorée). Celui-ci doit être adapté à l'évolution de la situation et soumis pour avis au comité.
- Sur les postes de travail où **les échantillonnages** sont pratiqués (Art 26 - AR. 16.03.06). Ceci si les travailleurs sont chargés des travaux autorisés visés à l'article 14, alinéa 2 (traitement et mise en décharge des matériaux qui résultent de la démolition et du retrait d'amiante) ou si les travaux de démolition ou de retrait d'amiante sont réalisés dans l'environnement d'un endroit où sont occupés des travailleurs.
- Sur **le programme de formation** des travailleurs exposés (Art 38 - AR. 16.03.06)  
→ Sur une base annuelle
- Sur les mesures prises **en cas de dépassement de la valeur limite** (Art 40 - AR. 16.03.06)
- Sur le choix des **techniques à appliquer** lors de travaux de démolition ou d'un retrait d'amiante (Art 55 - AR. 16.03.06)

**Ces avis sont émis en concertation avec le CP compétent dans le domaine de la sécurité au travail.**



➤ **L'organisation d'une formation annuelle spécifique et facilement compréhensible pour les travailleurs exposés (Art.38 - AR. 16.03.06)**

Cette formation portera sur :

- les propriétés de l'amiante et les risques pour la santé,
- les types de produits ou matériaux susceptibles de contenir de l'amiante,
- les opérations pouvant entraîner une exposition à l'amiante et l'importance des contrôles préventifs,
- les exigences en matière de surveillance de santé,
- les pratiques professionnelles sûres et la technique de mesures,
- le port d'EPI, l'utilisation correcte des appareils de protection respiratoire,
- les procédures d'urgence (y compris les premiers secours sur chantiers),
- les procédures de décontamination,
- l'élimination des déchets.

➤ **La prise de mesures de prévention techniques générales, qui visent notamment à éviter la libération de fibres d'amiante ou en tous cas à limiter le nombre de travailleurs exposés (Art.39 - AR. 16.03.06)**

- préalablement au début des travaux, l'employeur informe le CP-MT et le CP-Sécurité,
- le nombre de travailleurs est limité au minimum possible,
- les processus de travail sont conçus de telle sorte qu'il n'y ait pas de libération de fibres d'amiante ou de dégagement de fibres d'amiante dans l'air,
- utilisation d'outils à main et outils mécaniques à faible vitesse, ne produisant que des poussières de grandes dimensions ou copeaux,
- les locaux et équipements servant au traitement de l'amiante sont nettoyés, entretenus régulièrement et efficacement,
- l'amiante, les matériaux dégagant de l'amiante, ...sont stockés, étiquetés et transportés dans des emballages appropriés, étanches et suffisamment résistants aux chocs et déchirures.

➤ **Sauf si l'évaluation des risques révèle que cela n'est pas nécessaire, les mesures suivantes sont également prises :**

- les lieux où se déroulent les travaux sont délimités et signalés par des panneaux identifiant le danger d'amiante,
- ces lieux ne sont accessibles qu'aux travailleurs qui en raison de leur travail ou de leur fonction sont amenés à y pénétrer,
- des espaces pour manger et boire sans danger de contamination sont créés pour les travailleurs,
- les vêtements de travail et de protection appropriés sont rangés de telle manière qu'ils ne puissent pas contaminer les vêtements normaux, il est interdit aux travailleurs d'emporter ces vêtements à l'extérieur, le nettoyage de ceux-ci est effectué par l'entreprise ou par des blanchisseries spécialement équipées à ces fins (dans ce cas, ils seront transportés dans des emballages hermétiques),

- dans le cas de travaux dégageant de la poussière, des installations sanitaires et des douches sont mises à la disposition des travailleurs,
- les EPI sont conservées à un endroit déterminé à cet effet, vérifiées, nettoyées après chaque utilisation, réparées et remplacées à temps,
- lorsque le respect de la valeur limite impose le port d'un appareil de protection respiratoire, celui-ci ne peut être permanent et est limité au strict nécessaire pour chaque travailleur. Prévoir périodes de repos en fonction des contraintes physiques et climatologiques.

→ **Mesures de prévention en cas d'exposition très limitée à l'amiante** (section VIII- AR. 16.03.06)

Lorsque l'exposition des travailleurs est sporadique, que l'intensité de celle-ci est faible et qu'il ressort de l'évaluation des risques que la valeur limite ne sera pas dépassée, les dispositions des articles 24, 28→36, 39 §3 et section X ne s'appliquent pas

lorsque le travail consiste en :

- des activités d'entretien de courte durée, non continues, pendant lesquelles le travail ne porte que sur de l'amiante non friable et ne comporte aucun risque de diffusion de fibres d'amiante ;
- le retrait sans détérioration de matériaux non dégradés dans lesquels les fibres d'amiante ne sont pas friables et sont dans une matrice ;
- l'encapsulation et le gainage de matériaux en bon état contenant de l'amiante ;
- la surveillance et le contrôle de l'air et le prélèvement d'échantillons en vue de déceler la présence d'amiante dans un matériau donné

→ **Mesures techniques de prévention spécifiques** : Voir section IX et X - AR. 16.03.06